

LES JARDINS POTAGERS

En vertu de cette maxime qu'on dirait inventée pour ceux de l'arrière : « il faut vivre, d'abord, et ensuite philosopher », il faut améliorer la vie chère, et ensuite faire de la stratégie en chambre, le ministre de l'Agriculture vient d'inviter les préfets à encourager la culture des jardins potagers. Les instituteurs aguilletteront dans ce sens les loisirs et le besoin de mouvement de leurs élèves.

De son côté, le ministre de la guerre a demandé aux municipalités de mettre à la disposition des chefs de corps les terrains libres, à proximité des casernes, et cantonnements, qui se prêtent à l'élevage du légume. Et voilà d'excellentes initiatives; elles n'ont que le défaut d'être prises un peu tard.

L'Allemagne nous avait devancés, là comme ailleurs. Nous avons ri quand elle a conseillé aux habitants des grandes villes de cultiver sur leurs balcons le pois, le haricot, le persil et le cerfeuil. Nous avons évoqué la fenêtre de notre Jenny l'ouvrière, où « au printemps se montrent quelques fleurs », tandis que Gretchen travaillait pour le pot-au-feu. Et les revuistes chantaient :

C'est l'potager de Gretchen jardinière
Au cœur content, content de peu,
Aux plus beaux fleurs la blond' enfant préfère
L'oignon du bon vieux dieu,
L'oignon du bon vieux dieu!

Nous avons ri, sans savoir, la plupart d'entre nous, que les nouvelles maisons ouvrières de Berlin à six et sept étages ont toutes des balcons dont les fleurs sont entretenues aux frais du propriétaire; la transformation de ces « ardens suspendus » à l'instar de Babylone en petits potagers n'est pas une idée négligeable. Nous avons ri, et puis nous y venons. On nous invite à cultiver non pas les caisses de nos balcons, mais les terrains libres ou vagues de notre terre maternelle, qui nous donnera des trésors si nous voulons bien les lui demander. C'est le fonds qui manque le moins.

Dans certaines régions de la France, dans trois au moins que je connais assez bien : la Gironde, la Charente-Inférieure, la Provence, il n'est si modeste famille qui ne possède un petit potager ou verger qu'on garde pieusement de père en fils, telles que soient les changements de fortune. C'est le cas dans le Bordelais et en Gascogne, la matle dans la Charente-Inférieure, le bastidou en Provence. Le domestique, le petit fonctionnaire re-

traité de la famille et les enfants suffisent au jardinage et à la récolte. On mange des petits pois et des salades « de chez soi », et non les légumes d'un tas de gens qu'on ne connaît pas, comme dit le « Rural » du monologue popularisé naguère par Coquelu, et où cet amour traditionnel du citadin pour la terre est spirituellement mis en scène. On y voit le Rural se glorifier d'avoir planté des petits pois qu'il est parvenu à faire grossir !.

Nos enfants de France n'auront pas cette ambition, et pour cause. Mais ils prendront goût bientôt, autour des villes, au sport agricole qui en vaut un autre à cette heure. Ludus pro patria. Ce jeu pour la patrie dépensera leur activité utilement et sainement. Ils seront mobilisés, eux aussi, de temps à autre, et dans leurs petites tranchées pousseront le bienheureux légume qui prend de plus en plus l'allure d'un bijou comestible, accessible aux seuls milliardaires, si on le laisse arborer l'illustre devise du surintendant Fourquet : « Où ne monterai-je pas ? »

Les élèves de nos écoles auront été devancés dans la voie du « potager libre sur le terrain libre » par le lycée Lakanal, qui n'en est pas à sa première initiative heureuse, comme on le sait dans les milieux d'enseignement. Un de ses professeurs, M. Lavarenne, a imaginé de faire cultiver à ses potaches un terrain inemployé que l'administration des Chemins de fer de l'Etat a mis à sa disposition sur le tracé d'une ligne nouvelle à Sceaux. Déjà trois ares ont été semencés en pommes de terre, et la mise en valeur méthodique de ce champ sera continuée.

Un de nos confrères s'exalte devant ces petits « Parmentiers » et s'écrie qu'il ne faudrait pas une multiplication indéfinie de cette culture pour remédier à la crise agricole française, pour amener la diminution de nos importations et, par répercussion, pour diminuer l'importation de notre or, atténuer la crise du change et améliorer celle des transports... Radiieuses perspectives ! Acceptons-en le mirage.

En attendant, gens de l'arrière, trop jeunes ou trop vieux pour utiliser autrement votre effort, rendez-vous au potager national ! Nous aurons des légumes frais à des prix de paix, l'estime du gouvernement, et peut-être le « potreau », que M. Méline donnera royalement en nature. Tout ça pour avoir suivi, en somme, le conseil de Candide : « Cultivons notre jardin. »

Paul BERTHELOT.

LE DUEL DE VERDUN

L'Axe de la Bataille se déplace

Paris, 19 mai. — Comme on l'a vu, les Allemands ont recommencé leurs attaques sur le front de Verdun, sans succès du reste.

La bataille semble de plus en plus s'éloigner de l'axe de l'offensive primitive. Au mois de février, l'attaque principale était à la cote du Poivre, Elle a, depuis lors, constamment évolué à l'ouest, se portant successivement sur la cote des Corbeaux, sur le Mort-Homme, sur la cote 304 et enfin sur le bois d'Avocourt.

Quand nous contre-attaquons sur notre droite, rejoulant l'ennemi d'une partie des positions avancées qu'il a conquises par sa gauche, l'ennemi porte son effort sur sa droite également, semblant renoncer à prolonger ses tentatives sur les points reconquis trop solides, pour chercher un peu plus loin des points de moindre résistance. Et il se reproduit ainsi sur le front de la rive gauche de la Meuse mais en plus grand et en sens inverse, exactement la tactique que l'armée du Kronprinz pratiquait à la fin de l'année dernière dans l'Argonne.

La bataille perd visiblement son caractère initial d'attaque directe contre Verdun, et revient de plus en plus à une tentative nouvelle contre les lignes de communication entre nos deux grands groupes d'armées de l'Ouest et de l'Est.

Noire Artillerie décime les Assaillants

Paris, 19 mai. — Voici de nouveaux renseignements sur le combat d'hier à Avocourt, et le complet échec de la nouvelle offensive allemande, particulièrement bien préparée.

Après un bombardement extrêmement violent, qui ne dura pas moins de douze heures, l'attaque se produisit hier après-midi à cinq heures dix.

Les Allemands se déployèrent sur un front de deux kilomètres environ, partant des abords immédiats du réduit d'Avocourt, et aboutissant à la cote 304, non loin de la cote 307, sur laquelle sont toujours installées solidement nos formations.

Un feu d'infanterie fut dirigé par nos canonniers. Les Allemands hésitèrent un moment, puis repartirent pour s'arrêter un peu plus loin, laissant sur environ 300 mètres des morts et des blessés en grand nombre.

Le feu de nos batteries et de nos mitrailleuses ne diminuant pas, on put croire un instant que les Allemands n'insisteraient pas.

Erreur ! Ils se redressèrent et firent, sous l'ouragan de fer, quelques dizaines de mètres. Ils ne purent parvenir à entamer nos premières positions.

La « bataille d'infanterie » terminée, la « bataille d'artillerie » se poursuit avec une extrême violence.

Aux derniers renseignements, elle n'avait pas pris fin, et de nouvelles attaques d'infanterie étaient attendues.

L'Impôt sur le Revenu

En ce qui concerne notre région, la répartition générale par département est la suivante :

DÉPARTEMENTS	Nombre des contribuables	Montant des revenus	Montant des dépenses
	en millions	en millions	en millions
Ariège	165	2.249.932	363
Aude	337	13.752.227	1.340
Aveyron	271	3.707.084	538
Cantal	302	3.044.765	435
Charente	991	15.978.487	1.032
Charente-Inférieure	1.175	14.854.206	1.851
Corrèze	329	3.548.074	638
Creuse	291	3.406.731	424
Dordogne	743	9.449.270	1.180
Haute-Garonne	1.971	24.690.949	2.328
Gers	325	3.177.948	589
Gironde	4.164	67.564.281	5.158
Hérault	1.325	21.463.215	2.170
Landes	538	728.157	849
Lot	139	1.612.516	424
Lot-et-Garonne	561	7.395.111	1.015
Basses-Pyrénées	1.513	23.282.748	1.725
Hautes-Pyrénées	386	4.233.610	631
Pyrénées-Orientales	538	7.850.570	751
Deux-Sèvres	783	9.755.036	760
Tarn	593	7.346.562	768
Tarn-et-Garonne	353	3.393.755	665
Vendée	908	11.961.100	825
Vienne	1.659	14.173.201	1.045
Haute-Vienne	997	11.204.856	1.200

(D) Déclarations faisant ressortir un chiffre de revenu supérieur au minimum imposable.

Les Parlementaires aux Armées

Paris, 19 mai. — A la commission du budget, MM. Klotz et Charles Dumont, délégués en vertu des dispositions de la loi de finances du 17 avril 1906 pour vérifier les pièces et sur place l'état du matériel et des approvisionnements de la guerre ont rendu compte aujourd'hui des vérifications qu'ils ont récemment opérées à l'armée de Verdun et dans le groupe des armées du Nord. Les membres de la commission de l'armée assistaient à la séance.

Un Grand Lock-Out en Norvège

Christiania, 19 mai. — Le Syndicat des patrons a déclaré hier le lock-out général, qui affecte 77.000 ouvriers. Le gouvernement s'est réuni pour délibérer sur la situation.

Les Pièces fournies par Krupp

Zurich, 19 mai. — Un obusier suisse de 120, sortant des usines Krupp, a fait explosion au camp de Bulach, blessant grièvement deux soldats. C'est la quatrième pièce qui explose sur les seize fournies par l'Allemagne au gouvernement helvétique.

Communiqués officiels français

Du 19 Mai (15 h.)

EN ARGONNE OCCIDENTALE, l'ennemi a tenté de pénétrer, à la suite d'une explosion de mine, dans un petit saillant que forme notre ligne près de SAINT-HUBERT. Nos tirs de barrage ont arrêté net l'adversaire, qui a été rejeté dans ses tranchées.

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, hier, en fin de journée, les Allemands ont renouvelé leurs attaques sur la région BOIS D'AVOCOURT-COTE 304. Ces attaques, extrêmement violentes et menées avec de gros effectifs appartenant à deux divisions nouvellement arrivées sur ce front, ont été impuissantes à nous déloger du BOIS D'AVOCOURT et de nos positions à l'OUEST DE LA COTE 304. Toutefois, au centre, l'ennemi a pu s'emparer d'un petit ouvrage situé au SUD DE LA COTE 287. Plusieurs tentatives faites par l'ennemi pour élargir ses progrès sur ce point ont été arrêtées net par nos feux.

SUR LES PENTES NORD-EST DE LA COTE 304, une tentative des Allemands pour reprendre le fortin conquis par nous hier a complètement échoué.

SUR LA RIVE DROITE ET EN WOEVRE, activité moyenne de l'artillerie.

Du 19 Mai (28 h.)

Sur la RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, la lutte d'artillerie a continué très violente sur le front bois d'Avocourt-cote 304 et dans la région du Mort-Homme. L'ennemi n'a fait aucune tentative d'attaque au cours de la journée.

Sur la RIVE DROITE et en WOEVRE, activité moyenne des deux artilleries.

Journée relativement calme sur le reste du front, sauf en CHAMPAGNE et dans les VOSGES, où notre artillerie s'est montrée particulièrement active.

Navarre abat son

dixième avion ennemi

Paris, 19 mai (officiel). — Le sous-lieutenant Navarre a abattu son dixième avion allemand. L'appareil ennemi s'est écrasé sur le sol près de Bolante (Argonne).

Un autre Avion allemand descendu

Paris, 19 mai (officiel). — Un avion allemand a été descendu hier par un de nos pilotes près de Sainte-Menehould. Les aviateurs ennemis ont été faits prisonniers.

Neuf Bombardements

Paris, 19 mai (officiel). — Dans la nuit du 18 au 19, nos avions ont effectué de nombreuses opérations de bombardement : l'aérodrome de Morhange, les gares de Metz-Sablons, Arnville, Brieulles, Stenay, Sedan, Etain, les bivouacs de Montfaucou et d'Azannes ont reçu de nombreux projectiles.

Trois Bombes sans Résultat sur Gérardmer

Paris, 19 mai (officiel). — Des avions ennemis ont lancé dans la nuit du 18 au 19 trois bombes sur Gérardmer. Les dégâts matériels sont insignifiants.

En Russie

KOUROPAKINE CONSEILLE DE NE PAS EVACUER RIGA

Pétrograd, 19 mai. — On a beaucoup parlé dernièrement de la possibilité d'une attaque allemande contre Riga. Une députation de citoyens de la ville s'est rendue chez le général Kouropakine, lundi dernier, pour obtenir des renseignements sur la situation, et lui demander en particulier s'il ne serait pas prudent de faire évacuer la ville aux femmes et aux enfants. Le général répondit :

« Ne faites partir personne. Continuez tranquillement vos occupations ; les Allemands n'y viendront pas vous troubler. »

Trois Vapeurs allemands coulés par des Sous-Marins alliés

Copenhague, 19 mai. — Depuis que la Baltique est libre de glaces, un grand nombre de sous-marins alliés opèrent dans le sud et l'est de cette mer, à la recherche des vapeurs allemands qui se rendent dans les ports suédois ou qui en reviennent. De ces vapeurs, le « Hera », qui allait de Stockholm en Allemagne, a été torpillé aujourd'hui par un sous-marin russe, au large du bateau de Landsort. L'équipage allemand a été recueilli par le vapeur suédois « Gotha ».

Le « Hera » portait une cargaison de ballast de Brème à Hollenau.

Le vapeur allemand « Koiga », se rendant de Hambourg à Stockholm, avec une cargaison de charbon, a été coulé par un sous-marin anglais, également au large de Landsort, ce matin. Le capitaine et quatre hommes de l'équipage se sont noyés ; le reste de l'équipage a été conduit à Stockholm.

Le vapeur allemand « Bianca », se rendant de Hambourg à Gênes, avec une cargaison de charbon, a été coulé hier matin par un sous-marin anglais au large de Landsort. L'équipage a été sauvé et ramené à Stockholm.

Un Allemand ministre en Turquie

Amsterdam, 19 mai. — Le docteur Heinze, de Leipzig, ancien membre du parti libéral au Reichstag, a été nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances turques.

Fortification intense de Smyrne

Rome, 19 mai. — L'organisation de la défense de Smyrne se poursuit intensivement, sous la direction du maréchal Liman von Sanders et de nombreux officiers allemands d'artillerie et de génie. Des canons autrichiens de gros calibre ont été placés sur les hauteurs dominant le golfe. Les autorités allemandes ont fait retirer du port toutes les embarcations afin que le public ne puisse communiquer avec les flottes grecques voisines.

Liman va commander

les Turcs de Bagdad

Athènes, 19 mai. — Liman von Sanders a quitté Smyrne, se dirigeant vers Bagdad, pour y prendre le commandement des forces turques.

La Misère en Belgique

Genève, 19 mai. — Une jeune Suisse revenant de Bruxelles déclare que la misère est grande dans le pays.

Les denrées alimentaires font à peu près défaut et on atteint des prix élevés. La viande coûte 10 fr. le kilo ; la graisse, 15 fr. ; le beurre, 1^{er} fr. ; le café, 10 fr. ; le lait, 0 fr. 60 le litre.

Il n'y a ni pétrole ni pommes de ferre ; les bougies coûtent 1 fr. 25 la pièce.

Tous les Belges valides de 18 à 35 ans seront appelés

Londres, 19 mai. — Le gouvernement belge va appeler sous les drapeaux tous les Belges valides, mariés ou célibataires, de dix-huit à trente-cinq ans, qui ne se sont pas engagés ou qui résident en France, dans le Royaume-Uni et dans la Belgique non occupée.

Les Belges mariés remplaceront à leur arrivée les célibataires qui seront envoyés au front.

Le Grand-Rabbin belge condamné par les Allemands

Amsterdam, 19 mai. — M. Bloch, grand-rabbin de Belgique, frère du rabbin de Lyon, Alfred Bloch, tué sur le front français, vient d'être condamné à six mois de prison et d'être porté en Allemagne. Il avait prononcé récemment un discours appelant la bénédiction sur la famille royale, souhaitant son prompt retour à Bruxelles, comparant l'exode des populations belges à la fuite en Egypte, et appelant sur l'invasisseur les sept plaies d'Egypte.

En Angleterre

La Loi sur la Conscription est votée à la Chambre des Lords

Londres, 19 mai. — La Chambre des lords a voté en seconde lecture le bill du service militaire obligatoire.

Le Vatican et les Puissances

Paris, 19 mai. — On a signalé il y a quelques jours que le pape avait fait tenir un message au président Wilson, par l'intermédiaire de son délégué apostolique aux Etats-Unis, Mgr Bonzano.

Des dépêches de Washington font connaître que M. Wilson a l'intention de répondre personnellement, après en avoir conféré avec M. Lansing, aux communications du souverain pontife, qui concernent à la fois la question des rapports germano-américains et celle de la paix.

La Crise alimentaire en Allemagne et en Autriche

L'Unification de la Carte des Aliments

Bâle, 19 mai. — De nombreux représentants de l'industrie hôtelière allemande se sont réunis au ministère de l'Intérieur pour s'entendre au sujet de l'unification de la carte des mets.

La Répartition des Céréales en Autriche-Hongrie

Genève, 19 mai. — Le Conseil de l'Institut autrichien pour la répartition des céréales de guerre a décidé de constituer une commission centrale spéciale pour l'acquisition et la répartition des vivres et des fourrages. Il demande au gouvernement autrichien de s'entendre avec le gouvernement hongrois dans le but de répartir également les denrées alimentaires dans les deux Etats de la monarchie.

Les autres États ne veulent pas nourrir la Prusse

Zurich, 19 mai. — Les Etats allemands dont la population est surtout agricole prennent, les uns après les autres, des mesures pour empêcher la Prusse de nourrir ses grandes villes à leur dépens.

Après l'Oldenburg, le Mecklembourg et la Bavière, voici que le gouvernement de Saxe-Cobourg vient d'interdire rigoureusement toute exportation de vivres.

Le « Vorwärts » proteste contre ce blocus de la Prusse par les autres Etats. Il déclare que si ces mesures sont illégales, elles doivent être rapportées, et que si elles sont légales, elles peuvent avoir des conséquences graves.

Nouvelles Émeutes en Saxe

Zurich, 19 mai. — De nouvelles émeutes ont éclaté en Saxe, notamment à Iéna et à Chemnitz, où la police fut chargée, blessant un grand nombre de femmes qui stationnaient devant les boucheries vides.

Les Dissidents socialistes interpellent

Berne, 19 mai. — L'Union socialiste du travail a soumis à la présidence du Reichstag trois interpellations. Dans la première, elle demande la révocation de l'état de siège et la restitution à la presse de sa liberté ; dans la deuxième, elle demande l'abolition de l'épargne forcée pour la jeunesse ; dans la troisième, elle réclame des garanties pour le secret des lettres.

Cinq Jours sans Viande

Stockholm, 19 mai. — Tous les voyageurs neutres arrivant d'Allemagne déclarent que la situation de l'empire est devenue plus mauvaise pendant le mois dernier. Ce n'est plus deux jours sans viande par semaine, mais cinq. Pendant deux jours, on peut avoir de la viande, pendant trois du poisson, et pendant les deux autres uniquement des légumes.

La Guerre de Pirates

Un Charbonnier français torpillé en Méditerranée

Marseille, 19 mai. — Le charbonnier français « Mira » a été torpillé en Méditerranée par un sous-marin allemand qui a gardé prisonnier à son bord le commandant du bâtiment. L'équipage a pu être recueilli par un vapeur anglais.

L'Américain tué à bord du « Batavier »

Washington, 19 mai. — L'Américain qui a péri dans la destruction du « Batavier-V » par une mine, s'appelait Luigi-Martini Marchini. Il était commandant de la garde nationale de l'Etat du nouveau Mexique.

La Hollande ne veut pas se laisser bernier pour le « Tubantia »

La Haye, 19 mai. — Le ministre de la marine communique la Note officielle suivante : « Les négociations en cours avec Berlin, relative à la destruction du « Tubantia », n'ont encore donné aucun résultat positif. Après examen de quelques éclats de métal, l'amirauté allemande, admis qu'ils appartenaient à une torpille allemande du modèle employé par le sous-marin allemand. Le commandant dudit sous-marin a déclaré que cette torpille avait été lancée non pas le 16 mars contre le « Tubantia », mais le 6 mars contre un navire de guerre anglais, qu'elle n'atteignit pas. Le gouvernement hollandais va prendre des mesures pour qu'une enquête sérieuse éclaircisse la question du « Tubantia ».

Le Périscope d'un Sous-Marin allemand repêché

Le voilier hollandais « Godt-Met-Ons », dans la mer du Nord, voyant dériver la hampe d'un drapeau, lança un crochet, et retira avec étonnement le périscope d'un sous-marin allemand avec son drapeau orné de la croix de fer.

Le Kaiser enjoint à ses sujets de respecter les Lois américaines

Washington, 19 mai. — Sur un ordre de Berlin, le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, a publié la note suivante :

A la suite de certains faits récents, l'ambassadeur d'Allemagne a enjoint à tous les consuls d'Allemagne aux Etats-Unis de bien faire comprendre à tous les sujets allemands qu'ils ont le devoir d'obéir scrupuleusement aux lois de l'Etat dans lequel ils résident.

Chute mortelle de deux Aviateurs boches

Genève, 19 mai. — Un biplan monté par le sous-officier Wagner et le pilote Schellig est tombé aux environs de Havelberg. Les deux aviateurs sont morts.

A LA CHAMBRE

L'Interpellation Alexandre Blanc

Paris, 19 mai. — Au début de la séance, la Chambre devait fixer la date de l'interpellation de M. Alexandre Blanc sur l'interdiction d'une réunion publique. Après les violents incidents provoqués à la séance de la veille par l'arrivée à la tribune du député socialiste qui alla discuter à Kienthal avec les camarades allemands, on s'attendait à une agitation nouvelle, lorsque, à l'étonnement général, tout s'est passé de la façon la plus pacifique.

Messieurs, a dit M. Maivy, ministre de l'intérieur, je suis appelé au Sénat par la discussion de la loi sur le contrôle des œuvres de bienfaisance. Je demande le renvoi à jeudi prochain.

M. Alexandre Blanc : J'accepte le renvoi à cette date.

Les Baux à Ferme

On reprend ensuite la discussion de la résiliation des baux ruraux.

La Chambre discute l'article 2.

Cet article, fort long, permet aux héritiers du preneur d'un bail rural tué à l'ennemi ou décédé des suites de blessures ou de maladie, de demander la résiliation du bail qui a lieu de plein droit, sans indemnité, par une déclaration faite au bailleur par lettre recommandée et au greffe de la justice de paix. La même faculté est accordée au preneur qui, par suite de blessure ou de maladie, a été réformé et n'est plus en état de continuer l'exploitation. La déclaration sera faite, à peine de forclusion, dans les trois mois qui suivront la promulgation de la loi ou l'avis officiel du décès. Les mêmes règles s'appliquent lorsque le preneur a été victime de fait de guerre. Le bail résilié ne prend fin qu'à l'époque de l'année correspondant à la date où il se serait terminé normalement. La résiliation a toujours lieu sans indemnité.

Les différents paragraphes de l'article 2 sont adoptés successivement.

L'article 3 dispose que la résiliation est prononcée sans indemnité sur la demande de la femme, des enfants, ou, à leur défaut, des ascendants des locataires appelés sous les drapeaux dont le décès, sans avoir été officiellement constaté, peut être présumé. Il est adopté.

D'après l'article 4, le preneur pourra demander la résiliation dans les six mois qui suivront son retour dans ses foyers, après la cessation des hostilités, à charge pour lui d'établir, par suite de blessure ou de maladie il n'est plus en état de continuer l'exploitation. Adopté.

Un article 4 bis permet au preneur de bien rural, même non mobilisé, d'obtenir une remise ou une réduction sur les fermages échus pendant la guerre et dans l'année qui suivra la cessation des hostilités, s'il a subi du fait de la guerre dans les revenus de l'immeuble exploité une perte notable et directe.

M. Brizon, dans un amendement, propose d'y remplacer cet article par l'institution d'un système forfaitaire.

L'amendement de M. Brizon est rejeté par 187 voix contre 97.

L'article 4 bis est adopté après un long échange d'observations.

L'article 5, rendant applicables les précédents articles aux métayers, et accordant une indemnité au métayer qui a dû embaucher des ouvriers pour remplacer les membres de sa famille appelés sous les drapeaux, est adopté, ainsi que l'article 6, qui rend les mêmes articles applicables aux baux de ferme de pêche et de chasse.

La suite est renvoyée à mardi trois heures.

AU SÉNAT

Les Œuvres de la Charité privée

Paris, 19 mai. — Le Sénat recommence la discussion interrompue hier sur les œuvres de la charité privée.

M. Larère, de la droite, a la parole. Il est d'accord sur le principe de la loi avec les membres de la commission, mais il craint que les malheureux passent à travers la loi. (Applaudissements à droite.)

M. Larère demande qu'on écarte de l'application de la loi les associations de bienfaisance anciennes déjà contrôlées.

M. Maivy, ministre de l'intérieur : Le projet soumis à l'autorisation et au contrôle les œuvres qui, sortant du cadre de la loi de 1901, font appel à la générosité publique. M. de Lamarzelle paraît oublier la loi de 1901... elle interdit aux associations simplement déclarées la faculté d'acquiescer à titre gratuit, c'est un principe qui doit être maintenu.

Le gouvernement aldera toujours les œuvres honnêtes sans souci de l'opinion politique ou confessionnelle. On nous demandait pourquoi nous ne nous contentions pas de réprimer les abus. Je ne peux pas régulariser en bloc toutes les œuvres faisant appel à la charité publique. C'est une question de confiance mutuelle qui se pose. Je ne doute pas que le Sénat voudra adopter le projet.

M. de Lamarzelle remonte alors à la tribune et reprend la plupart de ses arguments. M. de Lamarzelle termine ainsi :

« N'instituez pas le régime de l'arbitraire, comme il est établi par la censure. Nous admettons le contrôle tant que vous voudrez, mais le système de l'autorisation nous le repoussons du pied. (Applaudissements à droite.)

M. de Las Cases : Je me demande si, vraiment, sur les questions comme celle-ci, questions de charité et de liberté, il ne serait pas possible d'arriver à un accord. Il y a un point sur lequel nous pensons tous de même : Nous admettons l'admirable élan des œuvres charitables et nous reconnaissons que quelques-unes peuvent songer à s'enrichir par des appels à la générosité publique. Il est naturel que ces œuvres soient obligées de se déclarer pour qu'on en connaisse le nom et le but. Vous devez exiger cela, mais vous n'avez aucune raison de demander plus.

M. Paul Strauss, président de la commission : Nous sommes profondément émus de l'admirable mouvement de la charité publique, mais l'importance de ne pas laisser s'y glisser les abus.

La discussion générale est enfin déclarée close.

La discussion des articles commencera à la prochaine séance, mardi prochain.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

DEVANT VERDUN

Pour la Possession de la Cote 304

Paris, 19 mai. — La lutte continue devant Verdun pour la conquête de la cote 304. On se souvient que l'ennemi dans la journée du 18, en fin d'après-midi, avait déclenché une violente attaque à l'effectif d'une division sur l'ensemble de nos positions du bois d'Avocourt et de la cote 304, qu'il avait préalablement bombardé sans interruption pendant douze heures consécutives. Nos feux de barrage avaient arrêté net les vagues d'assaut adverses en leur infligeant des pertes sérieuses.

A la nuit tombante, les Allemands sont revenus à la charge. L'affaire a présenté un caractère de violence et d'acharnement qui coûta à l'adversaire des sacrifices sanglants. Deux divisions récemment amenées dans le secteur meusien se sont déployées sur le front d'environ deux kilomètres qui va du réduit du bois d'Avocourt aux pentes nord de la cote 304. Malgré leurs attaques successives, elles n'ont pu déloger de leurs positions nos soldats, dont l'héroïsme eut raison de l'entêtement des assaillants. Sur un point seulement, près de la cote 287, l'ennemi a pénétré dans un petit ouvrage de notre organisation défensive, mais il n'a pas pu en déboucher, cloué sur place à plusieurs reprises par le tir de nos canons et le feu de nos mitrailleuses.

De même une tentative allemande n'a pas réussi à reprendre le fortin dont nos troupes s'étaient emparées sur les pentes nord-est de la cote 304. Ce simple fait, ajouté à la manœuvre d'enveloppement à revers par le bois d'Avocourt, suffit à juger la vérocité des communiqués du commandement allemand qui prétend et fait annoncer par sa presse — major Morant en tête — que nous avons perdu depuis plusieurs jours la dite cote 304.

Il n'en est rien, et le dernier effort de l'ennemi contre cette importante position ayant échoué, le tir de la grosse artillerie a repris toute la nuit avec une grande violence, amenant de notre part une énergique riposte. Le duel s'est prolongé durant la journée du 19 sur tout le secteur du bois d'Avocourt, cote 304, Mort-Homme. Il fait prévoir de prochaines offensives de plus grande envergure sur la rive gauche de la Meuse, que nos soldats admirables attendent avec une inébranlable confiance.

L'Enlèvement du Fortin

Paris, 19 mai. — Le communiqué d'hier quinze heures a signalé la brillante opération qui nous a valu la possession d'un fortin solidement organisé par l'ennemi sur les pentes nord-est de la cote 304. Un sous-officier blessé au cours de l'action fait un récit pittoresque et vécu de cet audacieux coup de main :

« Il y avait longtemps que nos rangs d'avoit devant les yeux ce fortin qui semblait nous défier. Hier, les Boches venaient d'attaquer un peu partout, à droite, à gauche. Nous-mêmes nous avions repoussé plusieurs attaques. A une heure du matin, le calme renaît. Les Boches sont épuisés. C'est le moment qu'attendait le commandement. Un ordre arrive : « Tenez-vous prêts. On ne leur donne pas le temps de souffler. »

« Les obus s'abattent systématiquement sur le fortin; des débris informes sont projetés en l'air; il y a du fer, du bois, de la chair. A deux heures quarante-cinq, le bombardement s'arrête : « En avant ! » Nous bondissons hors de nos tranchées en trois vagues successives. La première est arrêtée à vingt mètres du fortin; la seconde parvient jusqu'au parapet et engage le corps à corps. L'assaut de la troisième est irrésistible. Les tranchées de soutien et de déboulement sont escaladées et franchies. Nous sommes au cœur de l'ouvrage, cette fois c'est le combat à la baïonnette.

« Je suis le témoin stupéfait d'une scène cruelle : un sous-officier allemand abat devant nos yeux à coups de revolver trois hommes qui allaient se rendre. A trois heures quinze, nous sommes virtuellement maîtres de la position. A trois heures trente, tout est terminé. Nous inventorions notre butin : 7 mitrailleuses, 1 lance-bombe, 2 mortiers de tranchée, des fusils, des cartouches, des grenades. Les cadavres de quatre cent cinquante allemands gisent au fond des boyaux.

« Lorsque le jour se lève, le drapeau français flotte sur les ruines du fortin. »

AVION BOCHE ABATTU par un Volon aîre Aviateur américain

Nancy, 19 mai. — Le pilote Rockwell, de l'escadrille américaine, a attaqué hier, près de l'Hartmannsvillerkopf un avion allemand qu'il a abattu. L'avion est tombé en flammes.

Grands Blessés rapatriés

Lyon, 19 mai. — Un train ramenant de nombreux grands blessés, dont plusieurs officiers, venant d'Allemagne par la Suisse, est arrivé à Lyon ce matin. M. Gros, procureur de la République, présidait la cérémonie de la réception, entouré du préfet du Rhône, des généraux d'Amade et Ebner, et de nombreuses notabilités lyonnaises.

SUR LE FRONT RUSSE

Von Hindenburg manquerait d'Hommes

Pétrograd, 19 mai. — On explique la passivité actuelle des Allemands sur le front oriental par l'insuffisance de leurs réserves sur ce théâtre. On croit à Pétrograd que toutes les réserves allemandes sont concentrées dans la région de Ver-tun et sur le front anglais de Loos. Aussi, le maréchal von Hindenburg, ne pouvant compter sur la prompte arrivée de renforts, au cas où il en aurait besoin, se refuse-t-il à entreprendre une action sérieuse. La passivité allemande constitue de cette façon un aveu.

Les chances des adversaires sont aujourd'hui sensiblement modifiées sur le théâtre russe, nos alliés possédant maintenant des forces suffisamment outillées pour opposer une très vive résistance à un ennemi qui n'a plus ni le mordant ni la supériorité de l'année dernière.

L'Offensive russe en Asie Mineure

Genève, 19 mai. — Les opérations que les armées du grand-duc Nicolas poursuivent victorieusement en Asie Mineure attirent beaucoup l'attention des critiques militaires neutres, qui en signalent l'importance. Le colonel Secretan écrit notamment :

« Cependant que sur les fronts d'Europe les belligérants font la guerre sur place, la grande offensive russe en Asie-Mineure et en Méso-potamie se déploie et progresse avec une puissance et une rapidité auxquelles on ne s'attendait pas. Sur 500 kilomètres de front, les colonnes du grand-duc poussent de l'est à l'ouest, surmontant avec une magnifique maîtrise les obstacles que la nature oppose à leur marche, et la résistance des Turcs. Ces opérations russes méritent de fixer l'attention; elles peuvent avoir des conséquences de toute importance pour la suite de la guerre. Dès maintenant elles amoindrissent singulièrement la puissance militaire de la Turquie sur le théâtre européen et dissipent le mirage allemand de la conquête de Bagdad avec le secours des armées du Croissant. »

EN EGYPTE

Le Combat d'El Arish

Londres, 19 mai. — L'amirauté communique le rapport qu'elle a reçu du commandant en chef en Egypte :

« Les avions et hydravions de notre flotte, dit-il, ont bombardé El Arish avec succès le matin du 18 mai. Les bâtiments ont bombardé le fort situé au sud-ouest de la ville. L'attaque aérienne fut divisée en deux phases : les hydravions ouvrirent le bombardement et furent suivis un peu plus tard par les avions. Les dernières machines avaient pour mission spéciale d'engager la lutte avec toute machine ennemie et de surveiller le mouvement des troupes et le camp ennemi. Une colonne forte d'un millier d'hommes fut aperçue au sud de la ville : trois bombes furent lancées qui firent explosion dans ses rangs. Le camp entier fut aussi bombardé avec efficacité, puis toutes les machines revinrent sans accident.

SUR MER

Charbonnier allemand coulé par un Sous-Marin britannique

Copenhague, 19 mai. — Un vapeur allemand a été torpillé hier soir, à neuf heures, par un sous-marin britannique, à l'entrée du Sund, au large de Kallen. L'équipage de dix-sept allemands a été sauvé. Le vapeur transportait une cargaison de charbon de Lubeck à un port de Norvège.

Chalutier anglais coulé

Grimsby, 19 mai. — Le petit chalutier à vapeur anglais Osprey a été coulé hier dans l'après-midi par un sous-marin allemand, au moyen d'une bombe mise à bord. L'équipage a été recueilli plus tard par un autre chalutier.

Les Survivants de la "Bernadette"

Philadelphie, 19 mai. — Le vapeur norvégien « Falkland » est arrivé, ayant à bord le capitaine Daussy et les matelots Regault (ou Regnauld), Pierre Mouchels et Reclier, survivants de la barque française « Bernadette », recueillis par ce bâtiment.

Extraordinaire Aventure d'un Sous-Marin anglais

Londres, 19 mai. — Un sous-marin anglais vient d'accomplir un bel exploit. Endommagé par une mine, il a pu regagner sa base à 300 milles (500 kilomètres) du lieu de l'accident.

Il se trouvait dans les eaux ennemies quand il heurta une mine qui détériora son avant, déchira deux cloisons étanches, écrasa deux tubes lance-torpilles chargés. Le submersible plongea, se posa sur un fond. Après quelques instants d'une angoisse inimaginable, l'équipage était revenu à son poste. On essaya les pompes; elles donnaient, les moteurs obéissaient; on put monter à la surface et on reprit le jour.

SUR LE FRONT ITALIEN

La Ruée autrichienne dans le Trentin

Rome, 19 mai. — L'activité des troupes austro-hongroises a été considérablement ralentie hier sur l'Isone et a permis aux Italiens, par une contre-attaque heureuse de reconquérir quelques positions perdues au début de l'offensive ennemie. Cette accalmie sur l'aile droite italienne tend à confirmer que l'effort le plus considérable de l'ennemi sera localisé dans le Trentin oriental. On estime que les contingents concentrés par le haut commandement austro-hongrois à quelques kilomètres du front, dans la zone des Sept-Communes, se montent à 12 divisions munies d'une artillerie considérable de tous calibres.

La poussée la plus furieuse a eu lieu hier contre les positions de Zugna Torta qui dominent Rovereto, et dans la vallée de l'Asico, qui commande l'entrée de la plaine Vicentine. Les assaillants ont subi à Zugna Torta un échec complet. Dix fois dans l'espace de deux jours ils se sont élançés contre les positions italiennes et ont toujours été repoussés avec des pertes considérables. Mais c'est surtout contre les positions de la vallée de l'Asico que s'est déchaînée l'artillerie ennemie. Le léger succès de la première attaque dans ce secteur qui a obligé les troupes italiennes à se replier sur leurs positions défensives, permet de supposer que la préparation actuelle d'artillerie sera incessamment suivie de violentes attaques de l'infanterie austro-hongroise.

L'attaque principale contre le centre dans la zone des Sept-Communes n'a eu qu'un succès très relatif puisque le Italien n'ont été contraints d'abandonner que des positions avancées, tandis que sur les ailes, l'échec de l'ennemi a été complet. La légère avance au centre se trouve ainsi nettement paralysée par l'heureuse contre-offensive italienne sur les ailes. La partie qui s'est engagée il y a cinq jours continuera vraisemblablement à se dérouler avec un acharnement particulier dans la zone du Trentin où l'étal-major austro-hongrois avait accumulé en temps de paix toutes ses œuvres défensives.

NOUVELLES DIVERSES

Un Drame sanglant

Paris, 19 mai. — Le quartier de la Muette a été cette nuit le témoin d'un drame sanglant. Il était environ trois heures du matin quand les gardiens de la paix Petitjean et Auger furent appelés par le concierge de l'immeuble sis rue de Passy, n° 1. Arrivés devant la maison, les gardiens virent un individu qui était couché dans le couloir et qui affectait l'ivresse. A la vue des agents, il se mit debout et prit la fuite dans la direction de la Muette.

Les agents s'élançèrent sur ses pas, mais il courait mieux qu'eux. Passa un taxi-auto; le gardien Auger sauta dedans, pendant que son camarade Petitjean continuait à pas gymnastiques. Rue Eugène-Manuel, l'auto dépassa le fuyif. Celui-ci, se voyant pris entre l'agent de la voiture et l'agent qui accourait à pied, fit demi-tour et reprit en sens inverse le chemin qu'il avait parcouru. Au bout de quelques mètres, c'est-à-dire à l'angle de la rue Eugène-Manuel et de la rue Paul-Saunier, il se trouva face à face avec l'agent Petitjean. Avant que celui-ci ait pu se mettre en garde, le bandit tira un coup de revolver et l'atteignit dans la région de l'épigastre. Le malheureux gardien de la paix s'abattit sur la chaussée en criant son camarade : « Méfie-toi, il m'a tué. » L'agent Auger tira trois coups de revolver sans atteindre le criminel, qui disparut.

Plusieurs personnes accourues au bruit des détonations avaient hissé l'agent blessé dans le taxi-auto. Le malheureux succomba avant d'arriver à l'hôpital Boucicaut.

Aussitôt prévenu, M. Coston, commissaire de police du quartier de la Muette, ouvrit une enquête. Des renseignements recueillis, on suppose que le bandit voulait faire un mauvais coup à M. Besnault, épicière, établi au rez-de-chaussée du numéro 1 de la rue de Passy. M. Besnault part en effet chaque matin avant cinq heures pour les Halles. Comme les ventes aux pavillons d'approvisionnement ne se font plus depuis la guerre qu'au comptant, il est chaque jour porteur d'une somme importante. L'auteur du crime ne doit connaître ce détail. Une piste est actuellement suivie.

L'agent Petitjean était âgé de vingt-neuf ans et célibataire. Le préfet de police est venu saluer la dépouille de cette victime du devoir.

La Foire de Paris

Paris, 19 mai. — M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal, et M. David Menet, président de la Chambre de commerce de Paris se sont rendus ce matin auprès de M. Briand, président du conseil des ministres et de M. Clémentel, ministre du commerce, pour les informer que la foire de Paris se tiendrait au mois de février 1917, et ont exprimé le désir que le Grand-Palais fût rendu disponible pour cette époque.

M. Poincaré à l'Exposition belge

Paris, 19 mai. — Le président de la République et Mme Poincaré se sont rendus cette après-midi à l'Exposition d'art belge ouverte dans les galeries Georges Petit.

Écroulement à Rome dans un Cinéma

Rome, 19 mai. — Un grave accident a eu lieu dans un théâtre en bois où l'on exécutait des scènes pour films. La pièce qu'on préparait est intitulée « Robespierre », et la scène devait représenter la séance de la Convention où Danton et Robespierre s'apostrophent violemment. Les gradins de l'amphithéâtre étaient occupés par une foule vociférante et applaudissante; mais, à un moment donné, l'agitation des spectateurs fit d'abord osciller puis s'effondrer tout l'échafaudage. Il y a eu un mort et une cinquantaine de blessés, dont deux sont mourants.

COMMUNIQUÉS DE NOS ALLIÉS

FRONT ITALIEN

Le Choc austro-italien

Les Batailles de Zugna Torta et du Haut Astico

Rome, 19 mai. — Dans la zone d'ADAMELLO, nos troupes ont occupé la tête du Haut-Sarca et les hauteurs voisines en faisant à l'ennemi une trentaine de prisonniers et en prenant un riche butin, du matériel et des vivres.

Entre CHIESE et l'ADIGE, une action intense d'artillerie a eu lieu dans la partie du front entre l'Adige et la vallée de Terragnolo. Nous avons évacué la position du Zugna Torta que trois jours de bombardement intense et ininterrompu avaient bouleversée. Deux violentes attaques successives sur nos positions au sud de Zugna Torta ont été repoussées avec des pertes très graves pour l'ennemi, auquel nous avons fait des prisonniers et pris une mitrailleuse.

Dans la zone entre la vallée de TARRAGNOLE et le HAUT ASTICO, l'ennemi continue, avec de nombreuses batteries de tout calibre, un violent bombardement de notre ligne de résistance depuis MONTE-MAGGIO à SOGLIO D'ASPICIO. Dans le but d'éviter des pertes inutiles, cette ligne a été évacuée et nos troupes se sont repliées en ordre sur les positions en arrière et se renforcent sur celles-ci.

Dans la zone d'ASIAGO, on ne signale aucun fait important.

Dans la vallée de SUGANA, après un tir intense d'artillerie qui dura toute la nuit du 17 au 18 mai, l'ennemi, à l'aube, a attaqué nos positions depuis la vallée de Maggio jusqu'au monte Collo. Mais il a été partout repoussé.

Notre artillerie a bombardé INNICHEN et SILLIAN, dans la vallée de Drava.

Sur le reste du front, l'activité de l'artillerie est plus intense dans le HAUT-BUT et modérée sur l'ISONZO et le CARSO.

Dans la nuit du 17 au 18 mai, nous avons repoussé une attaque de l'ennemi dans la zone de Monfalcone.

On signale des raids d'avions ennemis sur divers points de la région vénitienne; il y a eu un mort et un blessé, ainsi que de légers dégâts.

Nos avions ont bombardé les parcs et les bivouacs ennemis dans la zone de FOLGARIA; ils sont rentrés indemnes quoiqu'ils aient fait l'objet du tir de nombreuses batteries.

FRONT RUSSE

Pétrograd, 19 mai.

Dans la région de MENTZENDORF, nous avons contre-battu l'artillerie ennemie et provoqué une explosion dans une de ses batteries.

Au nord-ouest de KRESMENETZ, nos sapeurs ont découvert une galerie minée autrichienne et y ont fait subitement irruption; l'ennemi, surpris, a pris la fuite en abandonnant tout un matériel spécial. Une tentative de l'adversaire pour reconquérir la galerie perdue a été repoussée à coup de grenades.

En GALICIE, au nord de Toporovtze, nos éclaireurs se sont glissés entre un détachement important ennemi et les fils de fer barbelés de l'adversaire; ils ont anéanti ce détachement.

Au Caucase

On signale des rencontres insignifiantes des éléments d'avant-garde sur tout le front.

FRONT ANGLAIS

Londres, 19 mai.

Hier, les opérations aériennes ont été de nouveau très actives. Trois combats ont été livrés. Un appareil allemand a dû être abattu, car il a été vu en dernier lieu descendant verticalement.

Dans l'après-midi, après un violent bombardement, les Allemands se sont emparés d'un entonnoir que nous occupions sur la crête de VIMY.

La nuit dernière, une patrouille ennemie qui essayait de surprendre un de nos postes de VILETJE a été repoussée.

L'artillerie s'est montrée active dans les parages d'ANGRES et de SAINT-ELOI. Aujourd'hui, rien d'important à signaler.

FRONT BELGE

Le Havre, 19 mai.

Grande activité d'artillerie sur le front de l'armée belge, spécialement dans la région de DIXMUEDE, où nos pièces de tous calibres ont exécuté un tir de destruction sur les organisations défensives allemandes.

Les Progrès du Général Tombeur

Le Havre, 19 mai. — Communiqué du ministère belge des colonies : « Les opérations dans le Ruanda se développent de façon satisfaisante. Menacées dans leurs communications par l'occupation de Kigali, par la marche d'une colonne belge au sud du lac Kinu, et sous la pression de nos troupes au nord du lac, les forces allemandes ont battu en retraite.

Le 18 mai le général Tombeur a occupé le massif du mont Kama que l'ennemi avait converti en puissant réduit défensif. Un canon de 77 est resté entre nos mains.

L'Intervention du Vatican

M. Nisard n'a reçu aucune Mission

Paris, 19 mai. — On nous communique la Note suivante :

« Plusieurs journaux ont fait allusion à une prétendue mission qui aurait été confiée à M. Nisard, ancien ambassadeur auprès du Vatican. M. Nisard passe depuis de longues années à Florence et à Rome, y vit à titre privé, et n'a jamais demandé ni reçu aucune mission du gouvernement. »

BORDEAUX Il y a un an

20 MAI 1915

Au nord de la basse les troupes britanniques ont réalisé de nouveaux progrès. Au bois d'Ally, nous avons enlevé plusieurs tranchées et fait plusieurs prisonniers.

Mort de M. Alfred de Gaulne

Nous apprenons avec peine la mort de M. Alfred de Gaulne, président du Syndicat d'initiative de Bordeaux et du Sud-Ouest, ancien maire de Langouan, ancien président du Syndicat d'initiative d'Arcachon.

Foire de Bordeaux

Aux noms des présidents d'honneur de la Foire de Bordeaux, nous devons ajouter celui de M. le Président du Conseil général de la Gironde, qui se trouvait sur la liste présentée par M. le Maire à la réunion de l'hôtel de ville et adoptée à l'unanimité par cette réunion.

On peut envoyer des Paquets aux Prisonniers

M. le Maire de Bordeaux nous communique la note suivante:

Plusieurs notes, souvent contradictoires, ont paru ces derniers jours dans la presse, tant parisienne que locale, au sujet de l'interdiction par l'autorité militaire allemande de l'entrée en Allemagne des colis de provisions destinés aux soldats français prisonniers de guerre.

En l'absence de toute confirmation officielle de cette décision, M. le Maire a demandé à l'Agence des prisonniers de guerre, dont le siège est à Paris, 63, avenue des Champs-Élysées, s'il fallait la tenir pour exacte.

Voici la correspondance télégraphique échangée à ce sujet:

- Maire Bordeaux à Agenpris, 17 mai, 11 h. 45.
Agence des Prisonniers de guerre, Paris, 17 mai, 11 h. 45.
« Est-il vrai que frontières suisses soit encore fermées aux expéditions de colis-provisions à tous militaires français détenus en Allemagne ? »
Réponse:
« Pouvez-vous envoyer colis prisonniers tous les camps. »

Moyen-Congo

Une Interview de M. L. Fourneau, lieutenant-gouverneur

Nous avons eu le plaisir de pouvoir nous entretenir avec M. Lucien Fourneau, lieutenant-gouverneur du Moyen-Congo, arrivé hier par l'Europe, comme nous l'avons annoncé.

M. Fourneau, rappelons-le, accompagnait, en octobre 1914, le général Aymérieu, commandant supérieur des troupes de l'Afrique équatoriale française, dans la Sangha, où il avait envoyé M. Merlin, gouverneur général, pour régler sur place avec l'autorité militaire diverses questions d'ordre administratif. C'est là qu'il fut blessé, le 26 octobre 1914, à l'attaque du village de N'Dzimou (Cameroun).

Le distingué lieutenant-gouverneur, ramené à Brazzaville, n'en continua pas moins, jusqu'à ces derniers temps, à administrer sa colonie, à la tête de laquelle le remplaça, pour le moment, M. Estébe. Il rentre en France pour recevoir les soins nécessaires par sa blessure, qui est d'ailleurs en bonne voie de guérison.

Tout en nous donnant l'assurance que l'A. E. F., grâce à l'habileté et au sage administration de son chef, M. Merlin, traversera sans à-coups les difficultés de l'heure présente, M. Fourneau a tenu à réserver bien compréhensible — à ne nous parler que de sa colonie sur laquelle il nous a dit d'ailleurs des choses fort intéressantes que nous regrettons de devoir résumer, faute de place.

On ne peut évidemment nier, nous a dit notre interlocuteur, que, comme partout ailleurs du reste, la guerre ait causé un préjudice considérable, aussi bien dans l'ordre politique que dans l'ordre économique, à la progression de la colonie du Moyen-Congo. Mais les résultats obtenus dans toutes les branches de l'activité sociale depuis l'ouverture des hostilités sont la preuve éclatante de la valeur générale de notre possession qui sut se suffire à elle-même.

Les chiffres sont d'ailleurs éloquentes. A la suite d'un fléchissement des prix du caoutchouc, survenu en 1913 sur les marchés européens, la récolte du latex fut un certain temps négligée, mais l'état de guerre, en augmentant les demandes, provoqua une hausse des cours et la reprise des exportations. Celles-ci se sont élevées à 1.316 tonnes en 1915, contre 422 en 1914.

En très forte augmentation aussi se trouvent les chiffres d'exportation du copal. L'exploitation des palmeiers, par ailleurs, a été l'objet de l'encouragement le plus attentif du gouvernement local; cette source de richesse, délaissée par les commerçants congolais qui lui préférèrent le caoutchouc et l'ivoire, plus rémunérateurs, constituait pour d'autres colonies françaises et étrangères le principal élément du commerce. Les efforts déployés par l'administration furent couronnés de succès, et les résultats obtenus en 1915 augurent favorablement pour l'avenir.

Quant aux exportations des amandes de palme, elles se sont élevées en 1915 à 558,607 kilos, contre 162,295 en 1914, et les sorties

d'huile de palme atteignent 43.446 kilos contre 6.011.

En dehors de ces produits d'exportation, il en est quantité d'autres de consommation locale ou dont l'exploitation a pu, jusqu'à ce jour, être poussée à cause des moyens de communication insuffisants et des frais trop élevés de transport.

L'amélioration des plantations et des cultures vivrières a été poursuivie activement au cours de 1915. L'indigène a reconnu les avantages qu'il peut tirer des conseils que nous lui donnons et de l'exemple que nous lui offrons; il ne se contente plus de cultiver les quelques plantes strictement indispensables pour assurer son alimentation; il s'est efforcé d'entreprendre des cultures nouvelles.

L'industrie indigène a pris une certaine extension, qui allait s'accroissant au cours de ces derniers mois.

Comme on le voit, la situation économique de la colonie du Moyen-Congo n'a pas trop souffert de l'état de guerre, et des progrès marquants ont été réalisés.

Au point de vue politique, la tranquillité la plus absolue règne. La crise européenne n'a déterminé aucun incident dans la population. Au contraire, les succès de nos troupes au Cameroun ont heureusement impressionné les autochtones.

« En résumé, nous dit M. Fourneau, l'exercice 1916, qui s'annonce par des excédents pour l'ensemble du premier trimestre, sera supérieur encore à l'exercice précédent; en attendant que la guerre terminée, le Moyen-Congo, agrandi des territoires reconquis de la Sangha et de Lobaye, pourvu de l'outillage qui lui fait défaut à peu près complètement à l'heure actuelle, donne les résultats attendus qui feront de cette colonie l'un des plus beaux fleurons de notre domaine d'outre-mer. »

FAITS DIVERS

Le Feu Quai de Brazza

Jeudi après-midi, vers cinq heures, au n. 69 du quai de Brazza, un incendie, dont on ignore les causes, s'est déclaré dans le dépôt de bitumes de soude de MM. Dumais et Joucla. Les pompiers, mandés téléphoniquement, arrivèrent, commandés par le lieutenant Caussade, avec un matériel complet, et purent combattre utilement le sinistre qu'ils parvinrent à localiser. Tout danger était écarté à sept heures et demie.

Les dégâts, non encore évalués, paraissent assez importants. Sur les 11.000 sacs contenant du nitrate, et formant un immense cube, les surfaces verticales et horizontales ont été entamées, tandis que les dessous ont été endommagés par l'eau.

Une surveillance organisée par quelques pompiers et une auto-pompe, a été maintenue très tard dans la nuit, mais rien d'anormal ne s'est produit.

PETITE CHRONIQUE

Agression. — Dans la nuit du jeudi au vendredi, rue d'Arès, en face de la rue Castelnau-d'Auros, M. Henri Guénon, trente-huit ans, mobilisé à la poudrière de Saint-Médard et y demeurant, a été assailli par deux Algériens dont il s'était approché pour les aider à ramasser des sous que l'un d'eux avait laissé tomber. Les deux individus auraient mis à profit cette circonstance pour soustraire dans la poche du veston du plaignant son portefeuille contenant divers papiers et une somme de 12 fr. Après quoi ils ont pris la fuite.

Est-ce un vol ? — M. Louis Le Vay, trente et un ans, clerc de notaire, domicilié à Nantes, résidant momentanément à Bordeaux, rue Kléber, qui se dirigeait vendredi, vers quatre heures du matin, en voiture, vers un café du centre, a constaté qu'il n'était plus en possession de son portefeuille renfermant une somme de 2.400 fr.

Vol avec escalade et effraction. — Une somme de 10 fr. 50 a été volée dans la nuit du mercredi au jeudi dans les bureaux de M. Gauduchon, négociant, avenue de Boutant. Dans la même nuit, une somme de 110 fr. et quelques timbres-poste ont été pris dans les bureaux de M. Daudel, négociant, rue du Jardin-Public. Une enquête est ouverte.

On a volé divers effets d'habillement jeudi matin dans la chambre de M. Raoul Maury, rue de la Fusterie.

Un veston dans les poches duquel se trouvaient une somme de 3 fr. et divers certificats de travail, appartenant à M. Elie Mercier, employé au placage, rue Moulinié.

Accident. — Jeudi après-midi, M. Alcide Bère, quarante-huit ans, manoeuvre, demeurant rue de Galles, qui voulait descendre d'un camion vide en marche, quai des Chartrons, est tombé sous le véhicule, dont l'une des roues l'a contusionné sur diverses parties du corps. Après pansement à la pharmacie voisine, le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André.

CONSEIL DE GUERRE (18^e RÉGIMENT)

Présidence de M. le Colonel de Gendarme BONNEFOY

COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

Le soldat Jean D... dit Joseph, du 7^e régiment d'infanterie coloniale, de caractère très jaloux, vivait en mauvaise intelligence avec sa femme, habitant Arcins.

Le 24 février dernier, se trouvant en permission chez lui, D... eut une scène violente avec elle et la frappa brutalement. Celle-ci porta plainte et son mari fut arrêté. On le poursuivit pour voies de fait et, en outre, pour faux et usurpation de titre, car on découvrit une lettre qu'il avait écrite pour offrir sa femme, en la signant faussement du nom du brigadier de gendarmerie d'Arcachon.

Cette lettre étant d'ordre privé, D... bénéficia de ce chef d'une ordonnance de non-lieu; seule l'inculpation de coups et blessures volontaires fut retenue.

Il comparait vendredi devant le conseil de guerre de Bordeaux.

A l'audience, il exprime son repentir et dit qu'il a agi ainsi parce qu'il soupçonnait sa femme d'infidélité.

Requiert M. le lieutenant Gossard. Plaide M. Micé. Reconnu coupable, Jean D... est condamné à un mois de prison; mais le conseil, tenant compte de ses bons antécédents, lui accorde le bénéfice de la loi Bérenger.

Le conseil de guerre a également rendu dans la même séance les jugements suivants: Pour vol de boîtes de conserves commises le 12 avril au préjudice de la Compagnie Transatlantique, les artilleurs du 58^e Henri-Edmond-Octave B..., Laurent S... et Louis-Eutrope-René B... ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis, et leur camarade Pierre Jourmi, de même régiment, à deux mois de prison sans sursis.

Pour outrages par paroles envers un supérieur, le soldat Jean P..., du 73^e d'infanterie qui revenait de Verdun après vingt mois de front, et qui était venu à la gare de Bordeaux-Saint-Jean, le 31 mars 1916, un an de prison avec sursis.

Théâtres et Concerts

APOLLO-THÉÂTRE. — Dimanche en matinée, « Pailleasse », avec Campagna, Yvonne Valogne, Lapeyre, Bodu, « le Chalet », avec Nysson et Albany. — En soirée, « Guillaume Tell », avec Lericq, Redon, Jane Forcade.

THÉÂTRE DES BOUFFES. — Samedi et dimanche (matinée et soirée), « Josephine vendue par ses Sœurs », avec Caruso, Chambon, Lucy Raymond, Lya Ceddès, Mme Dupont, René Gamv. — Jeudi 25 en matinée, « La Coeur de Mimi Pinson ». — En préparation, la revue « A ciel ouvert ».

ALHAMBRA-CASINO D'ÉTÉ. — Vendredi 26 mai, première de la grande revue d'été, avec Tiluze Boissac, etc.

THÉÂTRE-FRANÇAIS. — Jeudi 25 mai, adieu de l'opéra-club; vendredi 26, adieu de l'opéra avec un programme sensationnel. — Samedi 27, Le Barby, dans « le Duel ». — Jeudi 1^{er} juin, Jeanne Granier. — Samedi 3 et dimanche 4, Albert Brasseur et Jean Coquelin. — Samedi 10, Réjane dans « Madame Sans-Gêne ».

SE. TING-PALACE. — Tous les soirs, « la Veuve Soyeuse », avec la troupe Provost.

CINEMA GEANT DU FRANÇAIS. — Tous les jours, matinée à deux heures trente, soirée à huit heures trente, spectacle varié, avec un film sensationnel, « la Marche au Supplée ».

AMERICAN-PARC. — Dimanche prochain 21 mai, matinée de gala dans la salle des Fêtes avec Mme Valdery, la femme baryton; Mlle Colleville, chanteuse légère; M. Ruillot, ténor; Mlle Suzette de Ker-Ville, du Cercle Lyrique Florus, le quatuor bordelais; Jackson, excentrique; Vol-au-Vent, jeune prodige, etc., etc. Rideau à trois heures précises.

LA TEMPÉRATURE

1906-1916

La Température le 18 mai. Hier 18 mai 1916 la température maxima s'est élevée à Bordeaux à environ 32 degrés. A l'ombre, au nord, elle était de 31 degrés. On nous affirme qu'à d'autres expositions elle est montée jusqu'à 35 degrés.

Nous n'avons pas l'intention d'établir une statistique rappelant les différentes températures du mois de mai au cours des années précédentes. Bornons-nous à rappeler qu'il y a exactement dix ans, le 18 mai 1906, le thermomètre était descendu, à Bordeaux, à 6 degrés, et que dans les établissements publics et les maisons particulières les calorifères et les cheminées rougeoyaient, pour la plus grande satisfaction de nos concitoyens transis de froid.

Ce n'était certes pas le cas jeudi dernier.

Observatoire de la Maison Larghi

Table with 5 columns: Heures, Barom, Baro, Ciel, Vents. Rows for Minima de la nuit, 8 heures du matin, Midi, Maxima du jour.

Situation générale du 19 Mai

Bureau central météorologique de Paris. Les pluies sont encore rares en Europe. On ne signale que dans l'extrême nord. En France, ce matin, le temps est très beau, avec un peu de brume dans le Nord, l'Est et le Sud. La température est élevée sur nos régions; elle est supérieure de 4 à 5 degrés à la normale. Le thermomètre marjuel ce matin 30 à Verdou, 4 à Skudenæs, 10 à Copenhague, 13 à Dunkerque et au ballon de Servance, 16 au Havre, à Cherbourg et à Troy, 17 à Nancy, Clermont-Ferrand et Nantes, 18 à Paris et Malte, 19 à Brest, Biarritz et Madrid, 20 à Toulon, 22 à Nice.

En France, le temps va rester beau, brumeux et très chaud.

AUX MAMANS

A l'époque actuelle, où le renchérissement de la vie se fait sérieusement sentir, pourquoi n'avoir pas recours pour l'alimentation des bêtes à la Farine lactée Nestlé, d'une haute valeur nutritive, qui la classe très favorablement au point de vue de son coût, en tenant compte que sa préparation n'exige que de l'eau. En vente dans toutes les Pharmacies, Herboristeries et bonnes Epicerie.

TRIBUNES DU TRAVAIL

SYNDICAT DES IMPRIMEURS-CONDUCTEURS-TYPOGRAPHES. — Le Syndicat des Imprimeurs-conducteurs-typographes de Bordeaux prie tous les camarades de vouloir bien assister à la conférence que le camarade Keuffer, secrétaire de la Fédération, fera le samedi 20 mai, à huit heures trente du soir, à la Bourse du travail.

Notes: Les familles des mobilisés sont prévenues qu'un secours sera distribué le dimanche 21 mai, à neuf heures du matin, à la Bourse du travail, sous la présidence du camarade Keuffer, qui fera une petite causerie spéciale pour les familles des mobilisés.

SYNDICAT LITHOGRAPHIQUE. — Le conseil syndical prie les membres du Syndicat d'assister à la conférence qui sera faite à la Bourse du travail, le samedi 20 mai, à huit heures et demie du soir, par le camarade Keuffer, secrétaire général de la Fédération du livre.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 19 mai

Montés en rade: Montréal, st. fr., c. Lescarret, du Havre. Avenir, dundee fr., c. Breton, d'Ille-d'Yeu. Château-Yquem, st. fr., c. Cruchet, de Dunkerque.

Thetis, st. ang., c. Glazebrook, de Glasgow. Titan, st. holl., c. Grills, d'Amsterdam. Margit, st. norv., c. X... d'Angleterre. Seresia, st. belge, c. X... d'Angleterre.

PAUILLAC, 19 mai. Aux appointements: Ohio, st. fr., c. X... d'Angleterre. Humenel, st. esp., c. X... d'Angleterre. Dionysios-Stathatos, st. grec, c. X... d'Angleterre. Starley-Hall, st. ang., c. X... d'Angleterre. Goldshell, st. am., c. X... d'Angleterre.

Rade de montée: Mikell, st. grec, c. X... de Stax. Hundvaac, st. angl., c. X... de New-York. Baron-Rendu, st. norv., c. X... d'Angleterre. Général-Neumayer, tr.-m. fr., c. X... d'Angleterre. Scarpia, st. ang., c. X... d'Angleterre. Toska, st. norv., c. X... d'Angleterre. Vasconcelos, st. norv., c. X... d'Angleterre. Stanja, st. norv., c. X... d'Angleterre. Edith, st. suéd., c. X... d'Angleterre. Cristonian, st. ang., c. X... d'Angleterre. Kassiant, st. grec, c. X... de Stax. Phrygie, st. fr., c. X... de Stax. Sidsen, st. suéd., c. X... de Stax. Argo, st. ang., c. X... de Garston. Anne-Sophie, dundee fr., c. X... de Stax.

Bordeaux Imprimerie GOUNOULEOU rue Guiraude, 11. Machines rotatives Marfroid.

ÉTAT CIVIL

DECES du 19 mai. Jules Vergez, 15 ans, impasse Gangeac, 15. Célestine Gerberon, 53 ans, boulevard Antoine-Gautier, 23. Pierre Esplet, 51 ans, rue d'Arès, 207. Louisa Espagnet, 66 ans, rue Cornu, 18. Yvonne Darbon, 73 ans, rue Croix-de-Seguey, 121. Yvonne Raon, rue François-de-Sourdis, 30. Yvonne Souquet, 78 ans, rue Wustenberg, 42. Pierre Choret, 80 ans, rue Grateloup, 17. Yvonne Daubons, 91 ans, rue d'Arès, 33.

DECES militaires. Arnaud Daugreilh 45 ans, soldat.

CONVOIS FUNEBRES du 20 mai

Dans les paroisses: St-Ferdinand: 8 h. 45. Mme veuve C. Darbon, rue Croix-de-Seguey, 121. Sacre-Coeur: 8 h. 45. Mme veuve J.-B. Daubons, rue d'Arès, 35. — 1 h. 45. M. L. Vergez, impasse Gangeac, 15. — 2 h. 45. Mme veuve L. Souquet, rue Wustenberg, 42. — 3 h. 45. M. A. Esplet, rue d'Arès, 207. — 4 h. 45. Mlle J.-L. Espagnet, rue Cornu, 18. — 5 h. 45. Mme veuve L. Raon, 90, rue St-Victor, 18. — 6 h. 45. Mme veuve L. Raon, 90, rue St-Victor, 18. — 7 h. 45. M. J. H. Durand, 10, rue du Moulin.

Convois militaires: 7 h. 39: M. A.-V. Lurienne, hôpital militaire. 1 h. 30: M. A. Daugreilh, rue Ségaller, 3.

Autres convois: 7 h. 45: M. C. Gerberon, boulevard Antoine-Gautier, 23. 4 heures: Mme L. Chaubet, hôpital St-André.

CONVOI FUNÈRE

M. et Mme André Darbon et leur fils, M. et Mme Georges Darbon et leurs enfants, Mme veuve E. Darbon, M. et Mme Georges Marlin et leurs enfants, MM. Xavier et Michel Darbon, les familles Meyer, Danguy, Bessières, Chauve et Boirier ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle et douloureuse qu'ils ont faite en la personne de

Mme veuve CAMILLE DARBON, leur mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et amie, et vous prient d'assister aux obsèques, qui auront lieu à l'église Saint-Ferdinand le samedi 20 courant, à huit heures trois quarts du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 121, rue Croix-de-Seguey, à huit heures un quart. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈRE

Les familles Souquet, Larret, Audouard, Verdir prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve SOUQUET, née LARRET, qui auront lieu le samedi 20 mai, à huit heures trois quarts, dans l'église Saint-Seurin. On se réunira à la maison mortuaire, 42, rue Wustenberg, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈRE

Mme de Gaulne, Mlle Olga Tischler, Mme Léon Seignouret, Mme Emilie Seignouret, Mme Colffard, M. et Mme Alphonse et leurs enfants, Mme Charles Peychaud, M. et Mme de Lioncourt, M. et Mme Arlot de Saint-Sauveur, les familles de Vénacour, de Baritault, de Lambert de Granges, Seignouret, de Séze prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. François-Alfred de GAULNE, leur époux, beau-frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le dimanche 21 courant, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à huit heures trente, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures. Une levée de corps aura lieu à Arcachon, le samedi 20 courant, à deux heures trois quarts. On se réunira à la jetée de la Chapelle. Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DECÈS

M. Fillipini, percepteur en retraite, et Mme Fillipini, M. et Mme Carré et leur fille, M. et Mme Fillipini et leur fille, Mlle Prabonneau, M. et Mme Fillipini (de Fontans), famille Bourras, famille Santonocci et famille Fillipini (de Corse), famille Prabonneau (de Barbez-teux) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre-André FILIPPINI, sergent au 7^e régiment d'infanterie coloniale, engagé volontaire pour la durée de la guerre, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1915, à l'âge de 19 ans, leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, petit-neveu et cousin, et les informant qu'un service religieux sera célébré en son honneur le 25 mai, à dix heures, dans l'église de Saint-Loubès. Il ne sera pas fait d'autres invitations.

AVIS DE DECÈS ET MESSE

Mme veuve Rozier, ses enfants et sa famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Antonin ROZIER, Soldat au 22^e d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 21 août 1914, à l'âge de 28 ans. Une messe sera dite le dimanche 21 mai, en l'église d'Artigues, à huit heures. En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas fait d'autres invitations.

ANNIVERSAIRE. Une messe sera dite dans l'église Saint-Ferdinand le lundi 22 mai, à neuf heures, pour le repos de l'âme de

Marcel DONAT, Adjudant au 14^e territorial, Mort au champ d'honneur. La famille y assistera.

Chronique du Département

Pessac. CONCERT DE CHARITÉ. — Un grand concert organisé par la Société musicale la Fauvette, au profit des sinistrés de Croix-d'Hins avec le concours d'artistes distingués, aura lieu le dimanche 28 mai, à trois heures, dans la salle de l'Élysée, à Pessac.

Portets. CINEMA DE L'AMBULANCE. — Dimanche 21 mai, matinée à quatre heures, et soirée à huit heures et demie.

La Teste. CINEMA. — Samedi et dimanche, brillante représentation de cinéma salle Franklin.

Lacanau. A L'HONNEUR. — M. Gustave Bézian, fils de notre sympathique docteur, déjà titulaire de la croix de guerre, est, pour la deuxième fois, cité à l'ordre du jour et nommé chirurgien-dentiste des armées.

Lesparre. PROMOTIONS. — Deux jeunes soldats de Lesparre, Joseph Chos et François Morère, sont promus au grade de sergent.

Objets Trouvés. — Une montre et un veston, trouvés sur la voie publique par M. Mégardon, tombelier de la ville, sont au bureau de police de la mairie.

Libourne

UNE OCTOGONAIRE SOUS UNE VOITURE. — Jeudi, place Guadet, Mme veuve Mancinck, âgée de quatre-vingt-deux ans, a été renversée par une voiture et grièvement blessée. Les premiers soins lui ont été donnés à l'hôpital auxiliaire de la rue Carrère. On l'a ensuite transportée chez sa fille, Mme Anglade, place Guadet. M. le docteur Petit n'a pu se prononcer sur la gravité des blessures.

La Réole

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Dimanche 21 mai, à huit heures et demie, s'ouvre le service d'été de cette consultation, ETAT CIVIL du 1^{er} au 15 mai. Mariage: Jean Sualre, et Madeleine Dupos. Décès: Pierre Lacomère, à Monplaisir, 73 ans; Jeanne Poultraud, veuve Pouchet, 80 ans.

Giscos

INCENDIE. — Un incendie a détruit le 17 mai, vers midi dans la commune de Maillas, voisine de Giscos environ 60 hectares de gros pins gemmés de 60 ans. Le feu, avant de pénétrer dans Maillas, avait déjà brûlé un vaste espace de landes rases dans la commune de Bergeron. Les propriétaires les plus atteints sont: la commune de Maillas, qui perd 50 hectares de ses bois communaux; M. Darro-man, de Lucmeasures, cinq hectares, et la propriété de Verdalon, dont un hectare a été brûlé.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC. Au champ d'honneur. Le capitaine Alain-Dupré a été tué à l'ennemi par un obus. Ce brave était le gendre de M. Durand de Corbiac, maire de Lembras.

L'HONNEUR. — Le jeune Audebert, du Fleix, soldat au 20^e d'infanterie, compagnon hors rang, a été cité à l'ordre du jour et décoré de la croix de guerre pour son héroïque conduite devant l'ennemi.

MEDAILLE MILITAIRE. — Le soldat Antoine Thomas, de la 24^e compagnie du 308^e, a été décoré mardi, à Périgueux, de la médaille militaire. « Soldat d'une très grande bravoure. A été blessé très grièvement alors qu'il assurait la protection de travailleurs creusant une tranchée avancée. Amputé de l'avant-bras droit. » (Croix de guerre avec palme).

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME. — La section Bergeracoise a été constituée samedi soir 13 mai, à son siège café Riche, place Gambetta. Un bureau provisoire fut nommé avec mission de compléter les dispositifs d'organisation. Une conférence publique sera faite bientôt avec le concours d'un délégué du comité central de Paris, pour exposer l'œuvre de la Ligue.

Prochaine réunion samedi soir 27 mai, à huit heures et demie, au siège. TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 18 mai: Louise Roussy, 37 ans, journalière, demeurant à Bergerac, quartier du Foirail; Marguerite Brousse, 21 ans, sans profession, sans domicile fixe, et un caporal d'infanterie sont inculpés de vol d'une certaine quantité de linges et d'autres objets au préjudice du sieur Félix, soldat mobilisé, vols commis dans une chambre que ce militaire avait louée rue Foubalguine.

Au cours de l'instruction et à la suite d'une perquisition faite dans une roulotte stationnant au foirail, occupée par un vieillard Joseph Vergne et sa concubine Angèle Delhon, une grande partie du linge fut retrouvée. Le magistrat inculpa ces derniers pour recel. Le tribunal condamna la fille Roussy à deux mois de prison qui se confondront avec la peine de trois mois et un jour prononcée à l'audience du 12 mai; la fille Brousse, à un mois de prison; le soldat, à un mois de prison avec sursis; Vergne, à un mois de prison, et la femme Delhon à quinze jours.

Pour vente de vin mélangé de cidre, les époux X... sont condamnés à 50 fr. d'amende chacun. La nommée Cyron, de Ste-Eulalie, inculpée de vol d'une somme de 1.000 fr. au préjudice de la veuve Chapelet et de sa fille, et d'une montre au préjudice de M. Masscluzeau, est condamnée à six mois de prison.

Le sieur R... de Lalinde, poursuivi pour outrages aux gendarmes et pour avoir laissé son chien hargneux sans collier et sans plaque, est condamné à huit jours de prison et à deux amendes de 5 et 6 fr.

BOURSE DE BORDEAUX

Haine Eternelle

Par Charles MEROUVEL

PREMIERE PARTIE

Le Rêve de Jean de Brault

Comme Jean l'examinait, ainsi que la façade du château, bâti dans le plus pur style du temps de Louis XV, un homme grand, fort, à la tête carrée, aux yeux verdâtres, aux cheveux roux, aux larges épaules, se trouva tout à coup devant lui et lui lança un regard oblique et défiant.

cher monsieur; trop heureux si je pouvais vous être agréable... Et changeant de sujet: Déjà l'hiver menaçait d'être dur! Les arbres ont perdu leurs feuilles, les pelouses jaunissent, les fleurs vont disparaître...

Lorsqu'ils se quittèrent, ils pouvaient passer pour deux amis de vingt ans. Sturtin dit au maître de la Vaudrière: — Quand vous voudrez, monsieur de Brault, je ne craignais pas d'abuser, il n'y a pas de maître ici, et vous ne gênez personne...

qu'elle il ne manquait qu'une occasion pour s'élançer à la poursuite de l'idéal si longtemps vainement rêvé. Cependant, un lien le retenait encore. C'était le souvenir de ces paroles brûlantes qu'il avait souffrées à l'oreille de cette jeune fille si fière, si croyante, si forte...

percer au dehors les sentiments dont il était agité. Le père Richard restait en tête à tête avec les deux servantes, la tante et la nièce. Il songea: — Je ne sais ce qu'il se passe, mais il y a quelque chose de changé dans la boîte...

BOURSE DE PARIS du 19 mai

BULLETIN FINANCIER Marché ferme. Rentes françaises calmes, fonds russes soutenus. Extérieure et valeurs étrangères fermes, hausse des chemins de fer français, du Suez et de Rio-Tinto. En banque, marché soutenu, valeurs russes bien tenues.

Crédit foncier. — Communales: 1879, 436; 1880, 458; 1891, 300; 1892, 341; 1893, 340; 1906, 280; 1912, 203 50; Foncières: 1879, 430; 1883, 334; 1885, 340; 1895, 326; 1903, 376; 1909, 240; 3 1/2, 1913 libérée, 398; 4 1/2, 1913, 428.

Chemin de fer. — Bône-Guelma, 3 1/2, 338; Est, 4 1/2, 398, 3 1/2, 345 75; nouvelles, 3 1/2, 353 50; 2 1/2, 310; Médoc, 3 1/2, 335; Midi, 3 1/2, 345; nouvelles, 3 1/2, 337 50; 2 1/2, 323; Nord, 3 1/2, 357; nouv., 354; 2 1/2, 317; Orléans, 3 1/2, 370; nouv., 378; 1884, 361; 351 50; 2 1/2, 323; Ouest, 3 1/2, 368; nouvelles, 3 1/2, 356; 2 1/2, 317; Ouest-Algérien, 3 1/2, 340; P.-L.-M., 4 1/2, 418; fusion, 357 75; nouvelles, 3 1/2, 335 50; 2 1/2, 305.

VALEURS EN BANQUE Obligations. — Ville de Madrid, 82 50. Actions. — Machines Hartmann, 377; Bruay (mines de), 1,580; Malacca ord., 124; Maltzoff, 509; Bakou, 1,279; Boryslaw (pétroles de), 55, Colombia (pétroles de), 1,020; Lianosoff, 271; Spies Petroleum, 1,925; de Beers (ord., 290; Jagersfontein, 82 50; Tharsis (civre), 153; Cape Copper, 115 50; Chino Copper, 316; Ray Consolidated Copper, 150; Spassky Copper, 54; Utah Copper, 487; Butte et Superior (zinc), 573; Platine (Cie Industrielle du), 428; Shansi, 1,875; Toula, 1,161.

HÉMORROIDES Peu de personnes ignorent que le triste infirmité constitue les Hémorroides, car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'a pas à parler de ce genre de souffrances, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament PELLIÉ de VIRGINIE NYRDAHL, qui les fait disparaître sans danger, goût délicieux. Envoi gratuit et franco de la brochure explicative ainsi que d'un petit échantillon réduit au dixième en décomptant cette annonce et l'adressant à: PELLIÉ NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris.

VENTE APRES DECES Continuation Par le ministère de M. A. BARINCOU commissaire 70, cours de Tournay, 76. Le mardi 23 mai 1916, à 13 heures, dans une maison sise à Bordeaux, rue Camille-Godard, 41-43, il sera vendu: Outillage de tonnellerie et de chai; 1 treuile cuivre à 6 bouteilles, 4 treuils, pompe actionnée par moteur avec son tuyau, cuivre, 4 treuils Casquet, 4 pasteurisateur avec réfrigérant et bassin, 1 générateur à vapeur avec pompe d'alimentation, 1 filtre Crépine, 1 alambic, 4 pompes faufes, un lot bois à demi-barriques, machines à boucher, 2 ponts-bascule, futailleries, vide, demi-muids, etc., etc. Le tout visible le lundi 22 courant toute la journée.

Mesdames, PRIX DE GUERRE Ondulation Marcel durable à domicile, 1 fr. 50. Lavage de tête à domicile avec séchoirs électriques portatifs, 1 fr. Antiseptique à domicile, 2 fr. Décolorations, 3 fr. Applications de teintures inoffensives au Henné, 150 nuances, à domicile, 3 fr. Postiches de cheveux en tous genres, prix très modérés. Devants, 35 fr. Transformations et perruques, frisure naturelle, depuis 50 fr. Réparations et recolorations de postiches, prix modérés. Edouard BOISSIERE, coiffeur de France spécialiste, 8 ans professeur à l'école supérieure de Coiffure de Paris, 104, rue Judaïque, BORDEAUX.

606 Renseignements gratuits et par corresp. sans marque DISCRETION INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST 23, Cours de l'Intendance, Bordeaux. BLENORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERG, pharmacien, 4, Strasbourg, Toulouse, 5 fr. par poste. 606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

THÉ DES ALPES de PURGATIF, laxatif, rafraîchissant. 45 ans de succès. Exigez de votre pharmacien la boîte qui porte le nom de RECH sur l'enveloppe. Guérison de L'IMPUISSANCE totale de L'IMPUISSANCE. Réservez-vous M. FAURET, 27, Fauret, St-Denis, Paris. Envoi gratuit par lettre. MARIAGES honorables. Ecrire journal Le Réveil, 6 bis, rue du Sénéchal, Toulouse. ELECTRICITÉ dans toutes ses applications. Installations, réparations, R. Maye, 238, r. St-Catherine, Bx. Fauchouse 'ECLAIR' 14, place Dupuy TOULOUSE. CHAUFFEUR AUTO demandé pour campagne, bon mécanicien, réfer. sér. S'ad. 11 bis, allées de Chartres, de 12 à 13 h. 1/2.

CAMIONS WICHITA Agence pour le Sud-Ouest: Amouroux, Montpont (Dordogne). AUTO DE MAITRE, Himoisine 105, double train baïseur, 4 vitesses, phares Ducceller et éclairage électrique intérieur, bon état, prix 8,500 fr. S'ad. à Mme Proulx, 16, r. Renaudot, Poitiers. A VENDRE 1° MACHINE à imprimer, dite réaction, système Marinoni, format 114/16; 2° MACHINE à plier les journaux et brochures, système Castlot, quadruple colombier; S'adresser à M. A. Villatte, 9, l'Arbes (Hautes-Pyrénées). Jeune fille 22 ans, réfugiée, demande place bureau ou magasin. S'ad. 30, rue Wustenberg. Petit Ouvrier mécanicien demandé 53, rue d'Armagnac. Postes. On demande débiteur 65, rue de la Devise, Bordeaux. PORTEUSE DE PAIN demandée 22, rue Lafaurie-de-Monbadon. OUV. tailleuses et femme ménage dem. 19, rue Capdeville. Perdu par militaire son livret. Prière rapport, route du Médoc, 24, au Bouscat. PERDU le 04, bracelet or enf. Rap. Tir. c. Ornano, Mérignac, Réc. CHEVAUX Célestin BOURRIE-FRONSAC, Libourne, reçoit le 19 courant nouveaux convois tous genres et tous prix. PLUSIEURS CHEVAUX de gros trait et labour, poney et chevaux de luxe à vendre, Château Seguin, à Lignan (Gironde).

VENTE PUBLIQUE JUDICIAIRE Ministère de M. P.-A. CHIAMPAGNE jeune, courtier assermenté. Suivant jugement du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en date du 4 mai 1916, il sera vendu aux enchères publiques, mardi 23 mai courant, à 14 h. 1/2, aux Entrepôts Bordelais, place du Palais, n° 4: Environ 202 caisses conserves de POIS et HARICOTS VERTS, fabrication Union Villeneuvoise. Dispositif chez le courtier. A vendre Propriété près bd, 10,000 m terrain, 32,000 fr. Camille, 53, c. Intendance, Bx. A.V. échoppe dble 6 piécs, jard. 1,000m. Px 8,500 fr. Ad. jl. A.V. belle maison 12 piécs., prix 30,000 fr. ou à rente. Ad. jl. A.V. ECHOPPE, jardin. Prix: 5,500 fr. Pressé. Adr. jnal. GOSSES POIS à enlever 18, 24, r. Queyries, 18.

BAR casse-croûte à céder, jol. logement. Petite fraie. Bén. 4 fr. p. j. apr. avoir vu. Px 1,000 fr. S'ad. Bureau AKA. EPICERIE-Comest. s. boulevard, jardin, jol. logement. Aff. 50 fr. p. jour. Prix: 900 fr. S'ad. Bur. AKA, 12, Gal. Bordeaux. TABACS tr. b. situé, angle de aff. 60,000 fr. Bén.: 5,000 fr. net. Px dem. 12,000 fr. S'ad. Bur. AKA. PORTEFEUILLE d'assurances à céder. Bonne affaire. S'ad. Bur. AKA. PIANO et neuf bonne marque à v. Ecr. Germaine, Ag. Havas. LOCAL pr garde-meuble dem. pr. Chartrons. S'ad. R. Laborde fils, dem. 6, pl. Gambetta. PRODUCTEURS Fruits, Primeurs, Produits de la Ferme. — A. BOUVIER, mand.-courtier Halles, 15, rue Garat, 15, Bordeaux. On demande de bons ébénistes 138, rue d'Ornano, Bordeaux. SITUATION offerte à dame veuve d'âge 40-45 a., 6 imp. Vignolles

TABAC-BAR à céder à l'essai. Loyer 450 fr., 6 pièces. Bonne situation pour faire vivre une famille. Px 4,000 fr. (Maladie) Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois. Permutant boulanger dem. à Nuits-sous-Ravières (Yonne). Lacourège, 6, pl. Maucaillou. FAMILLE honorable élèverait enfant caché ou autre à la campagne, 2 a. et au-dessus. Ad. j. VESTIAIRES HOMMES, achat au plus haut prix. E. Renoulet, 23, pl. Méridaëck. ELECTRICITÉ DEMANDE: Tourneurs, Bobineurs, Téléphonistes, 29, allées de Tournay, Bx. ON DEMANDE employés expérimentés, comptabilité et correspondance. Adr. dem. av. réf. Poste centr. Raoul Bickel, n° 133. ON DEMANDE des ouvriers pr l'atelier de courroies Tanneur de Bx, q. de Brazza, Bastide. Eleveurs de Volailles augmentez vos bénéfices et créez-vous de sér. venant. Notice 0410. Ravolet, 24, r. Victor-Massé, Paris.

Tours de Con, Boas et Etoiles Marabout et Autruche Assortiment et bon marché. MERCERIE MODELE 121 Cours d'Alsace-Lorraine 121. Sacrifiée à 2,200 fr. au 21 HP. Abdoma, 195, c. St-Jean, Bx. OUVRIERES, très forte pale, dem. maaedées 8 bis, chemin de La Sauve, Bordeaux-Bastide. EPICERIE à céder à COGNAC. S'adresser à Mme MAFFRAS, 11, rue François-Ier, 11. ON achète tout: meuble, plume, laire, zinc, cuivre, bicyclette, machine à coudre, grenier, etc. MASSEZ, 26, cours Clé, Bx.

80 VIN EXTRA 80° Ph. 27, r. Peyronnet 80° Ph. VIN TOUTE NOUVELLE 80° Ph. CIDRE extra. Hectol. CIDRE CASTERA 19° Ph. 3, place Scaudillon. CIDRE extra depuis 22 FR. hectol. 9, rue de la Rousselle, Bordx. BIÈRE à 9 centimes le litre, de Bégles. Bx. Nouveaux rayons dose pr 50 litres contre 2 fr. 75. A V. JUMENT à deux fins. — S'ad. 26, r. Château-d'Eau. ON DEMANDE ouvriers laveurs 4, rue Tanesse, Bordeaux. Achète ou loue propr. agr. Amorb., 1 hect., maïs, 7 p., garage ou tram. Ecr. Pol. Havas. MOTEUR 5/6 HP essence pétrole occasion demandé. — Ecrire offres Doubrères, Agence Havas. GRADIGNAN, A. v. jol. propriété pr. tram et cours d'eau poissonneux. Ecr. Hary, Havas. Avert place chez moi, l'offre. Agarder meubles gratuitement. Ecr. M. Hessel, 19, rue Réservoir. AUXILIAIRE conducteur auto Adem. perm. 138 région. S'ad. Ronda, 14, r. Danjeau, Versailles. A V. torpédo Bayard 4 pl., 10 HP. 1914, état neuf, acc. compl. Tourillon, 5, pl. Tourny, Bordx. ON DEMANDE famille vigneron D^m de Laudon, Tresses. FONDERIES DE FUMEL (Lot-et-Garonne) demandent maçons. Travail assuré. Directeur fixe, ra les conditions. BONNE A TOUT FAIRE demandée, veuve, 35 ans. S'adresser concierge 2, rue Sainte-Eulalie.

Mariage Moderne

PAR RESCLAUZE DE BERMON

Alors, tandis qu'un peu confuse je réparais le désordre de ma toilette, il m'a posé différentes questions. Et j'avais si bien la sensation qu'en lui l'homme venait de faire place au médecin, que je répondais, étonnée de ne pas éprouver plus de gêne. Quand il a été suffisamment éclairé: — Allons, a-t-il dit en souriant, il faudra songer à la lavette.

avec une émotion que je le sentais horriblement contrarié de m'avoir laissé devenir. — Etes-vous assez forte pour marcher? m'a-t-il demandé. Sans réflexion, formulant tout haut ce que pensait mon cœur: — Oui, ai-je murmuré, je suis forte... je suis heureuse... il y a si longtemps que j'attendais! En silence, nous avons regagné la maison de marchais comme en un rêve, recueillie et extasiée, absorbée par la pensée unique devant laquelle toutes les autres s'étaient enfuies. Près d'arriver, seulement, je me suis réveillée pour dire à Gaston: — N'en parlez à personne, n'est-ce pas? Sur ses lèvres a couru un sourire étrange, tandis qu'il répondait: — Soyez sans crainte. C'est un secret entre nous deux. Un secret entre Gaston et moi! Un secret dont mon mari est exclu, quelle ironie et quelle tristesse! Une porte dont le verrou n'est pas tiré me sépare seule de Roger. Je l'entends qui arpente sa chambre d'un pas irrégulier et nerveux, comme il le fait lorsqu'une préoccupation l'agite. A quoi pense-t-il? Pourquoi ne suis-je pas auprès de lui? Pourquoi, les bras noués autour de cette belle tête adouée, ne lui ai-je pas fait encore la grande, l'heureuse, la douce confidence? Que de bonheur, que de fertilité il doit y avoir dans le cœur de la femme à un tel moment, lorsqu'elle se sait aimée, lorsqu'elle se sent comprise! Aimée! l'ai-je été vraiment, ne fût-ce qu'une heure? Le pire de la trahison n'est-

il pas de faire douter du passé? Oh! qu'il vienne de donner vite, le cher petit être qui me rattacherait à cette vie de misère, de douleurs et de larmes! Pour lui, je vais tâcher de me distraire de l'obsédante idée fixe. Je ne veux pas qu'il naisse avec de grands yeux tristes dans un visage pâle. Je le rêve blond et rose; je lui voudrais un regard bien comme un morceau de ciel. Il faut que ce soit une vision radieuse de fraîcheur et de pureté, une source d'innocence à laquelle puisse se désaltérer mon pauvre cœur assoiffé de tendresse. Par moments, je frémis à la pensée que cela même est un rêve, que ce pauvre petit viendra, souillé lui aussi par la faute paternelle. C'est d'elle qu'il est né. C'est de cette étreinte à laquelle je me suis livrée le cœur broyé, l'âme anéantie, qu'est sortie la vie refusée à mes jeunes élans d'amour confiant et enivré. Aussi, la seule pensée d'avouer cela à Roger froisse en moi une pudeur. Je sens son âme si distante de la mienne! Ce soir, il m'a paru plus irrité encore que maussade. Peut-être a-t-il des regrets, ne me pardonne-t-il pas d'avoir été le troubleur dans sa villégiature amoureuse! Pour avoir obéi à mon lâche cœur, pour n'avoir pas su attiser son désir en lui faisant attendre mon pardon, je lui ai enlevé jusqu'à l'intérêt qu'il eût pu trouver à me reconquérir. Il aime la force, et je ne suis plus pour lui qu'un être veule, à la merci de son caprice; mon prestige est irrémédiablement détruit; je le sens las de moi. Aimé! j'aurai donné ma vie à un homme qui m'aure prêtée à mes vœux, et la sienne! Aucun des traits de mon visage n'a changé; je ne suis ni plus soignée, ni moins

aimante, ni n'importe. J'ai cessé de pleurer; son cœur qui me mettra entre nous sa barrière; nous serons bientôt comme deux étrangers, vivant sous le même toit, portant le même nom, liés par la même chaîne... Mon Dieu! vous qui êtes grand, vous qui êtes juste, faites, n'é faites que ce calice s'éloigne de moi! N'avez-vous pas bény notre amour? Quand j'étais agenouillée au pied de vos autels, n'avez-vous pas entendu ma prière? Ne sont-ils pas sacrés, les serments qu'on échange devant vous? Peut-on les transgresser, les engagements qu'on prend en votre nom? Oh! rendez-le-moi, ce mari coupable que mon pauvre cœur adore! Ramenez-le-moi par ces voies mystérieuses connues de vous seul! Vous voyez bien que je ne peux pas vivre ainsi; que même le bonheur si grand qui m'a été révélé aujourd'hui ne peut remplacer celui que j'ai perdu! L'enfant? Mais c'est le père et la mère confondus! Et si la mère est seule, elle ne peut plus pleurer auprès du berceau! Pour un péché d'orgueil, vous avez précipité du ciel le plus beau de vos anges de lumière. Est-ce pour avoir été trop fière d'être aimée de Roger que vous m'avez précipitée de mon paradis, à moi? Mais, vous le savez bien, si un accident lui arrivait, s'il était défiguré, hiderais, un objet d'horreur pour tous, je l'aimerais toujours, plus encore si cela était possible! Et cependant non! Que le malheur ne l'effleure pas! Que ce ne soit pas par une voie de douleur qu'il me revienne! Que je sois seule à souffrir!

quitter le pays sans aller faire une visite à madame Saint-Clet, toujours installée à la villa des Iris. C'est du moins ce qu'a essayé de me persuader Roger. S'il savait ce que, par délicatesse, j'ai cru devoir lui taire, peut-être serait-il moins pénétré de ses devoirs envers elle. Plus j'y réfléchis, moins je m'explique quel but elle a poursuivi en m'ouvrant les yeux sur la conduite de mon mari. Je ne la croyais pas méchante et elle est loin d'être sottée. Quant au service d'amie qu'elle pense peut-être m'avoir rendu, le cas est au moins discutable. Humiliation de la savoir au courant de mon malheur, terreur de ses regards curieux ou de ses questions indiscrètes, il entre un peu de tout cela dans l'instinctif éloignement que, maintenant, elle m'inspire, mais il s'y ajoute aussi une impression très pénible d'hostilité et de méfiance. Aussi ai-je invoqué pour ne pas aller chez elle un peu de fatigue, mon désir de passer cette dernière tournée auprès de maman, mes préparatifs de départ, etc... Sans paraître autrement contrarié, Roger m'a dit: — Ne vous dérangez pas, je vous excuse.